

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2021-70

<p>OBJET :</p>	<p>L'an deux mil vingt et un, Le 10 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p>
<p>- Programme «MARES»</p>	<p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Gérard CHAIDRON (pouvoir de M. ROUSSEL), Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Firmin BOUCRY, M. Thierry HEBERT, M. David BLONDIN, M. Gérard LECUIR, M. Olivier GENTY.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCAATION :</p>	<p><u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes</u> : M. Michel CORDIER (remplace en qualité de titulaire, Mme Colette MICHAUX), M. Eric ARNOUX (remplace en qualité de titulaire, M QUENOT), M. Yves BEAURAIN (remplace en qualité de titulaire, M. William BOUS), M. Alain DEGRY (remplace en qualité de titulaire, M. Franck CORDIER).</p>
<p>01/03/2021</p>	<p><u>Membres titulaires/suppléants absents/excusés</u> : M. Jean-Claude QUENOT (suppléé par M. Eric ARNOUX), M. Jacky BAUDON, M. François SELIER, Mme Colette MICHAUX (suppléée par M. Michel CORDIER), M. Jean-Manuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Franck CORDIER (suppléé par M. Alain DEGRY), M. William BOUS (suppléé par M. Yves BEAURAIN), M. Hubert TRANCART, M. Christian ROUSSEL (pouvoir à M. CHAIDRON).</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p>	<p><u>Membres suppléants présents</u> : M. Dany DELABOUGLISE, M. Christophe BLAMPOIX, M. François THIVERNY, M. Louis QUEVAUVILLERS, M. Olivier HERNEQUÉ.</p>
<p>En exercice 14</p>	
<p>Présents 11</p>	<p><u>Programme « MARES »</u></p>
<p>Votants 12</p>	<p>Le comité syndical, Le quorum constaté, Vu le vote du budget primitif 2021, Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle, Vu le SAGE et ses dispositions demandant la préservation des éléments fixes du paysage, Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente, <i>Vu l'appel à projet lancé en 2015 par l'Institution en faveur des mares communales du bassin,</i> Il est proposé de poursuivre la restauration/création des mares du bassin en étendant cette action à toutes les mares privées comme publiques. Il est proposé que le syndicat soit maître d'ouvrage mandaté et porteur du financement des opérations. Il est proposé que le syndicat apporte une contribution financière de 10% aux propriétaires qui souhaitent s'engager dans cette démarche. Le plan de financement visé serait ainsi : 10 % syndicat, 80 % AESN et 10 % propriétaire. L'enveloppe budgétaire de dépenses prévisionnelle proposée en inscription au BP2021 se monte à 100 000€HT pour une participation du SMAB maximum de 10 000€HT.</p>

	<p><i>Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du comité syndical :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>acceptent le lancement de l'appel à projet de restauration/création des mares pour 2021 (dans la limite du territoire de compétences du SMAB sauf si des accords sont trouvés avec les acteurs intéressés),</i> - <i>acceptent la participation du SMAB à cette politique de création/réhabilitation de mares, au taux de 10% d'aide dans la limite fixée par le conseil syndical de 10 000€ pour un programme prévisionnel inscrit au BP 2021 de 100 000€HT de dépenses (dans la limite du territoire de compétences du SMAB sauf si des accords sont trouvés avec les acteurs intéressés),</i> - <i>autorisent Mme la Présidente à tout mettre en œuvre pour permettre la bonne réalisation de ce programme (sollicitations des subventions, passation de conventions, marchés publics...).</i> <p><i>Les montants des dépenses liés à ces travaux sont inscrits au Budget Primitif 2021.</i></p>
--	--

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :
 Acte exécutoire le :
 la Présidente du syndicat mixte,
 Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
 la Présidente du Syndicat,
 Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
 DE GESTION ET DE VALORISATION
 DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
 3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMAËLE
 Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
 DE GESTION ET DE VALORISATION
 DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
 3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMAËLE
 Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com